

Promouvoir des systèmes caprins autonomes et herbagers

Le REDCap organisait mardi 12 avril l'une de ses journées des éleveurs et techniciens dans la Vienne. Objectif : faire le point sur les missions et objectifs du réseau et donner quelques pistes pour optimiser ses cultures et rotations afin de favoriser l'autonomie alimentaire.

■ par Victor Bellaud
via.vienne.rurale@orange.fr

Plus un élevage caprin valorise l'herbe, plus l'exploitation se rapproche de l'autonomie alimentaire, et meilleurs sont les revenus de l'éleveur. Ce raisonnement, c'est le leitmotiv du REDCap, pour Réseau d'Expérimentation et de Développement caprin. Mis en place en 2011 pour conduire des actions de recherche et développement sur l'alimentation à l'herbe et l'au-



Jérémie Jost a présenté les différents objectifs du REDCap.

FACE À LA PAC

SNA: mode d'emploi

Que faut-il faire avec les SNA dans le dossier PAC 2016?

Vous devez les modifier pour que votre déclaration des SNA 2016 corresponde à la réalité de votre exploitation au moment de la déclaration 2016. Il y a deux raisons différentes pour lesquelles vous pouvez être amené à modifier vos SNA sous TéléPAC 2016 : soit parce que le paysage a évolué depuis la campagne 2015 (SNA apparue ou disparue) et se trouve donc différent en 2016 ; soit parce que vous constatez une erreur de numérisation ou de caractérisation d'une SNA pré-sentée: vous devez dans ce cas modifier la SNA sous TéléPAC 2016 et ce même si vous avez déjà fait part de vos remarques au cours de la phase de restitution.

Cette déclaration explicite des SNA (dessin du contour et attributs) fait partie intégrante de la déclaration PAC et doit être révisée par les agriculteurs avant le 17 mai 2016.

Les SNA déclarées en 2016 peuvent-elles être prises en compte au titre de 2015?

Oui, afin de faciliter la prise en compte des cas où les modifications de SNA faites lors de votre déclaration 2016 doivent également être apportées sur la campagne 2015, une mention spécifique a été insérée dans les engagements que vous signez dans la télédéclaration PAC 2016.

Elle précise que l'agriculteur « atteste que toutes les SNA pré-sentées sur son exploitation et déclarées au titre de la campagne PAC 2016 sont les mêmes que celles pré-sentées en 2015 (localisation, contour et caractéristiques identiques) à l'exception des SNA qu'il mentionne dans le bloc-notes. »

Par défaut, toutes les SNA déclarées en 2016 seront donc utilisées pour finaliser l'instruction de la campagne 2015. Toutefois, si vous constatez des écarts significatifs pouvant avoir une incidence sur le nombre de vos futurs DPB vous pouvez toujours solliciter l'inter-

de 310 chèvres. La part moyenne d'autonomie, elle, est de 80 %, contre 61 % en 2014. Ce niveau est très élevé », met-il en avant. Le jeune ingénieur n'a pas oublié de souligner qu'autonomie rimait souvent avec économie: « Entre un élevage non autonome et un autre qui utilise au moins 70 % de fourrages issus de l'exploitation, la rémunération varie de 80 €/1000 l. En cas de prix des intrants élevé, l'élevage autonome à 70 % va mieux résister et ne perdre que 93 €/1000 l, contre 131 €/1000 l pour un élevage moins autonome ».

Jérémie Jost s'est ensuite attardé sur les différents objectifs du REDCap pour les années à venir: développer la surface en prairie et produire de bons fourrages; à travers notamment les prairies multi-espèces, produire ses propres aliments et maîtriser des pratiques comme la ration mélangée ou le séchage du foin en grange. Le tout en vue de préparer à court

ou moyen terme une conversion à l'agriculture biologique: « Un système autonome qui utilise et valorise bien l'herbe, c'est un premier pas vers la conversion en bio », lance-t-il.

« Bilan fourrager indispensable »

Puis Jérémie Jost a laissé la parole à Sébastien Minette, chef de projet à la chambre d'agriculture ALPC, venu donner quelques pistes de réflexion sur les cultures et rotations à envisager pour favoriser l'autonomie alimentaire: « La première des choses à faire est de bien définir les besoins de son troupeau afin d'adapter au mieux ses cultures. Ce bilan fourrager est indispensable car la rotation doit répondre à des objectifs précis ». Le technicien a mis en avant certaines cultures comme

ÉCHO DU BERGER

Soins aux jeunes agneaux

L a campagne d'agnelage n'est pas encore terminée dans de nombreuses exploitations. Sur le nouveau-né, les soins suivants sont essentiels pour limiter les problèmes sanitaires. Le premier concerne la vérification de la prise colostrale. Elle doit être réalisée sur tous les agneaux dans les 6 heures qui suivent la naissance. En cas d'absence de prise de colostrum par l'agneau, la substitution par du colostrum de tout ruminant (brebis, chèvre, vache) ayant mis bas moins de 12 heures avant la traite permet un bon transfert d'immunité à l'agneau.

Désinfecter le nombril dès la naissance

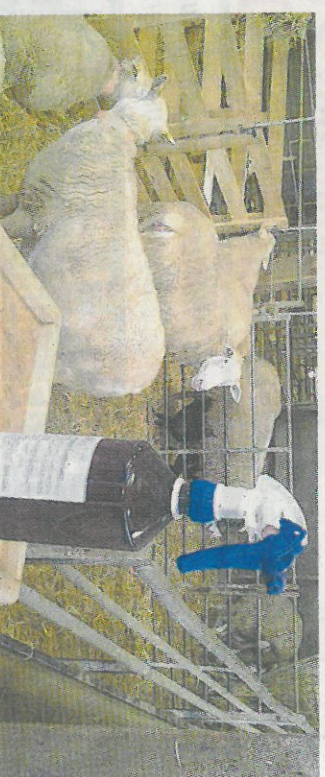
La désinfection du nombril est effectuée sur tous les agneaux le plus tôt possible après la naissance, au maximum dans les 12

la luzerne, « qui permet de limiter l'apport d'azote, donc d'utiliser moins de fertilisants », et encouragé les éleveurs à mieux valoriser les cultures intermédiaires: « Plus tôt que de mettre de la moutarde, dont les vertus agronomiques sont limitées, pourquoi ne pas mettre en place des choses qui seront mieux valorisées par l'agriculteur, tout en captant l'azote, et qui vont répondre aux besoins du troupeau? ». Sébastien Minette cite entre autres des mélanges comme avoine + vesce, ou moha + trèfle d'Alexandrie. Ce dernier a enfin évoqué les prairies multi-espèces, qui peuvent remplacer la luzerne lorsque le sol n'est pas favorable. À l'issue de cette intervention, les éleveurs et techniciens présents sont allés visiter le GAEC de l'Âne Vert, qui dispose d'un atelier caprin de 620 chèvres à Sossais.

heures. Cette intervention peut être réalisée par pulvérisation ou à l'aide d'une solution de trempage renouvelée au minimum 3 fois par semaine, voir plus en cas de fortes chaleurs (ou tous les 20 à 30 agneaux lors du pic des mises-bas). La pulvérisation est bien adaptée en matière d'hygiène mais nécessite une application sur l'ensemble du cordon. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les fiches CIIRPO: « De nouvelles références sur la qualité du colostrum », « Diminuer la mortalité des agneaux, c'est possible! » et la vidéo « le colostrum: l'assurance vie de l'agneau » sur www.idel.fr et www.imn-ovin.fr.

Béatrice Grifauf - CA 86
Laurence Sagot -

Institut de l'Élevage/CIIRPO
Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et le Conseil régional au Limousin, Poitou-Charentes et Centre



Un produit désinfectant et asséchant pour le nombril.

Oliver Passelande - CA 86

Bonneuil-Matours - 05 49 85 87 80

Mirebeau - 05 49 50 44 29

Montmorillon - 05 49 91 01 15

Wionne - 05 49 36 33 60